



## À VOTRE SERVICE

**Le Quotidien**

Agence Nord - Rédaction Tél:  
02.62.92.15.15; fax: 0262.28.25.28  
1, rue Lislet Geoffroy  
97490 Ste-Clotilde  
stdenis@lequotidien.re

Publicité: 02.62.92.15.12 resa.regiepub@lequotidien.re  
Annonces classées: 02.62.92.15.15. pa@lequotidien.re  
Abonnements: 02.62.92.15.14:  
abonnements@lequotidien.re

## Nord Express

### Saint-Denis

#### Le programme d'Alain Peters

La bibliothèque Alain Peters du Moufia propose tout le long du mois de juillet. Le mercredi 12 juillet, est monté un rendez-vous « Contes » avec Thierry Dumontet A 10 heures, il proposera « Dernier Dodo » pour un public familial. Les tout-petits sont accueillis à partir de 3 ans. À 14 heures ce sera « Zistoir le Loup » pour tout les publics et les enfants à partir de 6 ans. À 15 heures, il présentera « Zistoir Prince et Princesse », là aussi pour tout le monde à partir de 6 ans. L'entrée est libre mais il est demandé aux associations de s'inscrire. Le samedi 15 juillet 2017 à 16 heures, la bibliothèque recevra Henry Claude Moutou Jazz Band pour leur concert « les SEGAS » qui met en avant les standards du Séga comme ceux de Jules Arlanda ou encore Narmine Ducap. L'entrée est libre. Du 11 juillet au 12 août, l'espace accueillera le Ciné vacances Moufia et proposera des films pour petits et grands. Le programme est disponible auprès de la bibliothèque et là aussi il est conseillé aux associations de s'inscrire. L'équipe lance aussi des ateliers de fiction sonore à destination des jeunes de 10 à 16 ans les 13 et 20 juillet de 13 h 30 à 16 h 30. Cela consistera à réaliser une fiction sonore. Les participants rédigeront un scénario, écriront les dialogues et enregistreront les voix et les bruitages. Il est indispensable de s'inscrire. La bibliothèque annonce aussi avoir créé un nouveau fonds, celui-ci appelé Bilingue jeunesse, permet aux jeunes d'apprendre différemment les langues étrangères. Les activités régulières de la bibliothèque reprendront en août mais l'équipe en appelle aux usagers pour exprimer leurs souhaits. Pour tous renseignements, contactez-le 0262 93 88 70. (Photo Yann Huet)



#### P'ti Bazar à la Montagne

Ce samedi 8 juillet de 7 heures à midi, à la Léproserie Saint-Bernard de la Montagne, rendez-vous pour une nouvelle édition du P'tit Bazar des Hauts. C'est l'occasion de faire son marché auprès de producteurs de quartiers qui proposeront leurs produits frais.

#### Le bal des pompiers le 13 juillet

Pour fêter ses 10 ans, l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Saint-Denis vous propose un bal exceptionnel. En présence de son parrain Thierry Gauliris et du groupe Baster, vous êtes invités à la jouer « bal masqué ». Ségaël et DMX Prod se produiront aussi pendant la soirée qui sera animée par JB Animation. Les repas et boissons en vente sur place. Il faut se dépêcher parce qu'il n'y aura que 2000 places assises. Le bal se déroulera au parc des expositions de la Nordev à partir de 19 heures, le 13 juillet. L'entrée est à 10 euros. Les réservations se font au: 0692 008 822/0 692 873 608.

## SAINT-DENIS

# Le centre Indoor se dessine

Si le calendrier est respecté, avant la fin de la mandature de Gilbert Annette, s'élèvera en face du Stade de l'Est, sur l'ancien bouldrome, du côté de la commune Primat, un centre de loisirs et de magasins sportifs.

Willyne Soupaya, chef du projet centre Indoor de Primat à la société dionysienne d'aménagement et de construction (La Sodiatic) est « contente ». Elle travaille depuis trois ans sur ce grand projet de la mairie de Saint-Denis. Cette semaine, celui-ci passera une étape importante.

Après le lancement de l'enquête publique, commencée le 27 juin et qui court jusqu'au 31 juillet, la Sodiatic devrait publier les appels d'offres de marchés. Le permis de construire est à l'instruction. Il faudra ensuite compter au moins deux ans de travaux. L'ouvrage, si tout se passe bien, devrait être livré avant la fin de l'actuelle mandature de Gilbert Annette, en 2020.

Ce sont de gros travaux puisque la surface concernée est de 15 500 m<sup>2</sup>. La construction comptera trois niveaux, un rez-de-chaussée et deux étages. Ce centre sera dédié aux activités sportives de loisirs mais aussi à des activités commerciales.

Depuis octobre 2015 (voir notre édition du 27/10/15), il a été annoncé que l'enseigne de ventes d'articles de sports Décathlon s'installera sur 5 000 m<sup>2</sup>. La franchise détenue par le groupe Bernard Hayot bénéficiera aussi de 2 500 m<sup>2</sup> pour des bureaux et des espaces de logistiques. La Sodiatic livrera aux opérateurs les murs, à eux d'aménager l'espace. 90% des futurs opérateurs sont connus.

### Futsal

L'espace comptera dans son volet sportif un bouldrome de 1 000 m<sup>2</sup> qui sera situé en rez-de-chaussée sous les pilotis. Il sera équipé d'un club House. « C'était une demande forte qui nous est remontée », explique Alain Couderc, élu délégué aux sports, il n'y a pas beaucoup de bouldromes couverts à La Réunion et ensuite, le centre Indoor sera construit sur un ancien



La Sodiatic construit à Primat un centre de loisirs sportifs de 15 000 m<sup>2</sup>. (Photo DR)

bouldrome, c'est une façon de ne pas frustrer les anciens locataires du site aussi ».

Seront construits aussi un mur d'escalade et une salle de fitness à l'étage de 1 000 m<sup>2</sup>. « La mairie a décidé de créer un lieu moderne », comme l'explique Alain Couderc, c'est pour cela que deux espaces seront dédiés à des pratiques plus à la mode. Une salle de 364 m<sup>2</sup> devrait accueillir des simulateurs de conduite notamment. 2 000 m<sup>2</sup> de vraies tables seront réservés au Futsal.

Cette pratique est une variante du football en salle avec cinq joueurs. Des règles spécifiques s'appliquent. « Le terrain est plus petit aussi », décrit Alain Couderc. Il spécifie: « Nous sommes encore en train d'affiner la partie sports innovants. Cette semaine, une équipe va partir en métropole pour observer

ce qui se fait là-bas et voir comment fonctionnent les structures ». Le football à l'intérieur des gymnases se pratique déjà à Saint-Denis et à La Réunion mais ici, c'est bien un terrain adapté spécifiquement à la pratique qui est imaginé.

Voilà pour le volet sportif du centre Indoor. Deux espaces restaurations vont être créés. Le premier prendra la forme d'un snack qui donnera sur le stade de l'Est, permettant aux exploitants de bénéficier aussi de l'afflux du public sur le site. À l'étage, une grande salle de 560 m<sup>2</sup> pourra accueillir jusqu'à 300 personnes sans compter le personnel.

Cet espace a une autre vocation: ce sera aussi un lieu où pourront s'organiser des réceptions, des fêtes de quartier, de famille, des événements culturels et culturels.

Là aussi, c'était une demande du voisinage. « Notamment par rapport aux nuisances sonores », explique l'élu délégué aux sports.

320 places de stationnement sont prévues avec un parking ouvert mais couvert. Les projections du bâtiment le représentent en forme de U. « Deux pans de la construction viendront en effet encadrer un parvis », explique Kael Germain, conducteur d'opérations. Il sera aménagé avec un espace pour des jeux d'enfants.

À l'heure actuelle, la Sodiatic évalue le coût des travaux dans une fourchette de 22 et 23 millions d'euros. La Sodiatic financera ce projet grâce aux recettes de cession des différents espaces du bâtiment et par un prêt classique contracté auprès des banques.

Gabrielle CHARRITAT

## La ressource en eau, un « enjeu majeur »

La direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal) a remis sur le dossier du centre Indoor un avis environnemental. Les conclusions du rapport précisent que « la plupart des impacts et mesures prises sont correctement appréhendés et proportionnés aux enjeux [précisant que] l'enjeu majeur relatif à la préservation de l'aquifère alimentant les forages en eau potable est globalement bien pris en compte ».

La construction se situe en effet, comme l'explique Kaël Germain, conducteur de travaux du centre Indoor, « dans le périmètre de protection rapprochée (PPR) du puits de la ZEC du Chaudron », situé en profondeur en aval de la construction. Selon la Deal, celui-ci avec son forage d'appoint fournit 17% de la production d'eau du chef-lieu. Pour éviter toute pollution, des mesures spécifiques sont prises pendant la phase des travaux.

### Nécessité d'une alternative

L'avis environnemental fait remonter deux choses, la première est que ce fameux périmètre de protection rapproché n'a pas encore fait l'objet d'un arrêté préfectoral comme cela aurait dû être le cas depuis 2010. « Le chef-lieu n'est pas un cas isolé »,



L'eau est un enjeu majeur de l'urbanisation dionysienne. (Photo d'illustration Emmanuel Grondin)

comme l'explique l'agence régionale de la santé, ARS. Aussi bien à La Réunion qu'en métropole, beaucoup de communes ne sont pas encore en règle avec la législation. « La procédure d'instruction est particulièrement longue », justifie l'ARS.

Celui du PPR de la ZEC du Chaudron a été monté en 2001 mais n'est jamais allé au bout de la procédure. Celle-ci devrait être relan-

cée, les démarches de 2001 étant aujourd'hui, plus valable. Pourquoi ces démarches ne sont-elles pas allées jusqu'au bout? Nous n'avons pu joindre personne à la mairie pour éclaircir ce point. Une fois l'arrêté sorti, les réglementations d'urbanisme deviennent plus drastiques.

L'avis environnemental pose une deuxième problématique. La Deal rappelle que « le 19 avril 2013

[...] avait souligné la forte vulnérabilité de la ressource stratégique en eau potable, notamment au niveau du puits de la ZEC du Chaudron, et sur la nécessité de chercher une alternative étant donné la forte pression de l'urbanisation sur ce secteur ». Comme pour la première question, nous n'avons pas pu joindre un interlocuteur à la mairie sur le sujet.

G.CH.